

SPMi: Le temps passe, la confiance s'efface, l'espoir trépassé

Mardi, 08. octobre 2019

De: Délégation du personnel - SSP - SIT



Depuis plusieurs mois, la situation se délite. La lourdeur et la complexité des dossiers s'accroissent. Un sentiment de ras-le-bol se généralise.

De plus en plus de collègues, y compris parmi les secrétaires et le personnel administratif, font état de leur fatigue et de leur frustration face à la situation. Les changements promis tardent à se concrétiser. Les groupes de travail et les séances avec la direction n'aboutissent à aucune décision immédiatement applicable. La communication pêche encore et de nombreuses décisions interloquent, voir fâchent bon nombre d'entre nous. La situation ne semble guère meilleure au niveau des chef-fes de groupe.

Certaines parties du sondage ne font que renforcer cet état de fait. L'année 2019 marque les 10 ans de la précédente enquête santé qui débouchait sur des constats similaires. Un anniversaire que personne n'a envie de fêter, alors que la situation n'a que peu évolué, entre la valse des différent-es directeurs-trices, l'état de santé très problématique du personnel et la frustration sur le fait que nous ne sommes pas en mesure d'offrir un travail de qualité aux usagers et usagères en raison de la surcharge.

A cela, se rajoutent des décisions "d'en haut" qui restent difficiles à entendre. Alors qu'il est légalement tenu de le faire, l'Etat ne respecte pas ses engagements concernant l'annuité qui sera bloquée cette année encore. La non-indexation des salaires pour les prochaines années impactera directement notre pouvoir d'achat. En somme, face aux soi-disantes difficultés financières de l'Etat, qui sont surtout liées à des cadeaux d'impôts pour les plus riches (via la RFFA), c'est encore une fois le personnel que l'on sanctionne au porte-monnaie. Difficile de faire mieux en matière de non-reconnaissance du travail effectué.

La délégation a déjà exprimé à la direction sa préoccupation, en insistant sur l'anxiété et les sentiments de malaise et d'incompréhension qui prévalent. Ces ressentis sont d'autant plus exacerbés au regard de l'année 2019 qui s'est révélée particulièrement chargée pour le personnel. Ainsi, à la surcharge structurelle qui règne au SPMi depuis de nombreuses années,

s'est rajoutée cette année une masse de travail considérable qui augmente le stress, accentue l'état de fatigue et accroît le mal-être général.

La liste des contrariétés ne saurait être exhaustive sans mentionner le fait que deux postes de poolistes et qu'un poste d'IPE prévus sur le budget 2019 ont été attribués à la création de trois postes, non dédiés au travail de terrain direct (ni pour les IPE, ni pour le secrétariat, ni pour le personnel administratif). De surcroît, aucun poste supplémentaire n'est prévu au projet de budget 2020 pour notre Service. Pas un seul ! L'Office de l'enfance et de la jeunesse (OEJ) doit se contenter de quelques 10 postes, pour autant que le budget soit voté !

Et dire que la droite se scandalise d'un projet de budget qu'elle juge "déraisonnable" mais qui pourtant ne satisfait pas les besoins de la population. Pour certains d'entre eux, à commencer par les magistrats eux-mêmes, il n'y même plus besoin de piquer dans la caisse - pardon, de profiter "d'avantages" - pour assurer son train de vie ou sa campagne politique, ce sont les caisses des hôtels et des rois du pétrole qui viennent à leur rescousse.